

FICHE d' EXPOSITION aux agents chimiques dangereux

Selon l'art. R.4412-40 à R 4412-43 du nouveau Code du Travail

					Agents Sensibilisants R42-R43...
CMR C ancérogène : R40 - R45 - R49 M utagène : R46 R epro-toxique : R60 - R61 - R62 - R63					

Agent(s) chimique(s) ayant une VLE

Date : _____ Fiche n° : _____

Nom prénom : _____

Date naissance : _____

Etablissement : _____

Poste de travail : _____

Risque : _____

Nature des travaux	Caractéristiques des produits Nom, référence logo, R..., FDS....	EXPOSITION	Autres RISQUES / NUISANCES	CONTROLE d' EXPOSITION Individuel au poste de travail		Mesures préventives prises* (R.231-56)	Durée & et importance des expositions accidentelles
		Période d'exposition Date début-fin	Origine physique, chimique, biologique...	Date(s)	Résultats		

Fiche à renvoyer à votre médecin de prévention

* Informations nécessaires pour établir l'attestation d'exposition.